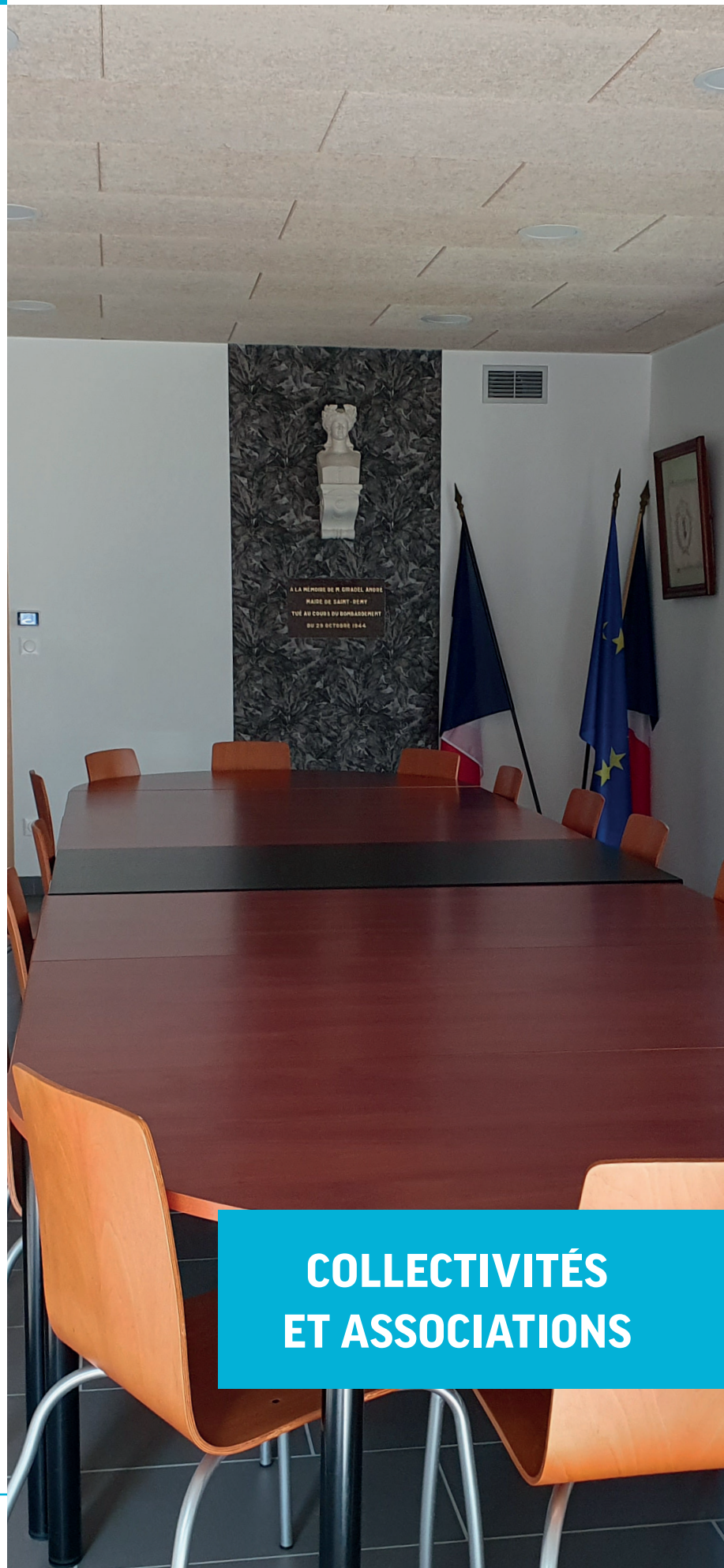


**FICHE EXEMPLE  
RÉNOVATION  
DE LA MAIRIE  
ET CRÉATION  
D'UN LOGEMENT  
COMMUNAL**

**SAINT-REMY (88)**



**COLLECTIVITÉS  
ET ASSOCIATIONS**

## CONTEXTE ET CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

La commune de Saint Remy souhaitait rénover sa mairie afin de la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Les locaux ont été repensés pour mettre l'ensemble des services publics au rez-de-chaussée et un logement communal a été créé à l'étage. L'isolation des murs et de la toiture a été effectuée en laine de bois afin de permettre un bon confort estival dans la partie située sous combles.

**Type de projet :** Rénovation de la mairie et création d'un logement à l'étage

**Localisation :** Saint-Remy (88)

**Type de territoire :** Rural

**Nombre de logements :** 1

**Année de construction :** < 1948

**Surface de plancher (SDP) :** 212 m<sup>2</sup> dont 86 m<sup>2</sup> de logement

**Réception des travaux :** 2021

### ACTEURS DU PROJET :

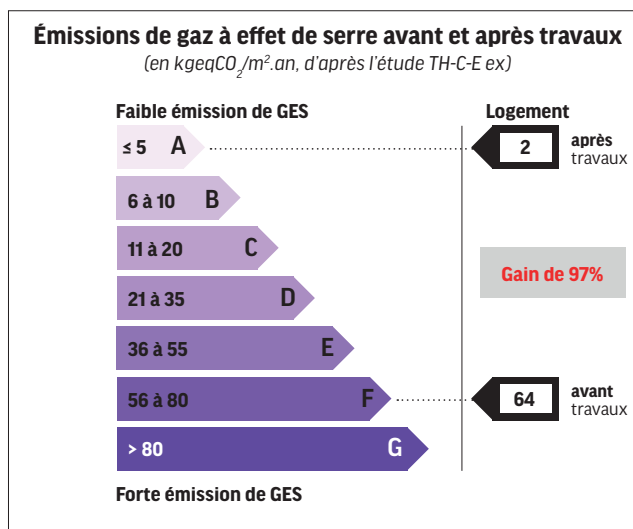
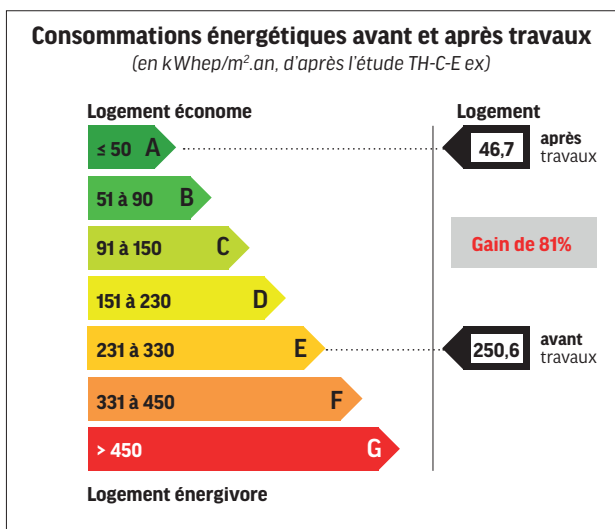
- **Maitre d'ouvrage :** Commune de Saint-Remy
- **Architecte :** ASP architecture
- **Bureau d'études :** Terranergie



## LES TRAVAUX EFFECTUÉS

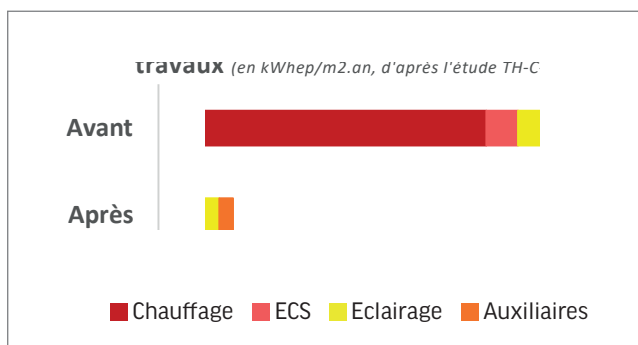
POSTES DE TRAVAUX		
	<b>Isolation thermique par l'intérieur (ITI)</b> avec $R = 4,8 \text{ m}^2.K/W$ <b>Remplacement des menuiseries extérieures</b> avec $Uw = 1,1$	<b>Isolation des planchers bas</b> avec $R = 5 \text{ m}^2.K/W$ <b>Isolation de la toiture</b> avec $R = 8,35 \text{ m}^2.K/W$
	Mise en place d'une VMC double flux	
	Installation d'une chaudière à granulés	
	Mise en place d'un ballon thermodynamique pour le logement	
	Installation de compteurs énergétiques	

# BILAN ENVIRONNEMENTAL



> Passage d'une étiquette E à A **après travaux pour les consommations énergétiques.**

> Passage d'une étiquette F à A **après travaux pour les émissions de gaz à effet de serre.**



Plus précisément, les travaux ont permis une réduction de :

**93%** des consommations de **chauffage**

**50%** des consommations en **ECS**

**45%** des consommations en **éclairage**

## EN RÉSUMÉ



**Consommations énergétiques**  
divisées par **5/an**



**Émissions de gaz à effet de serre**  
divisées par **32/an**

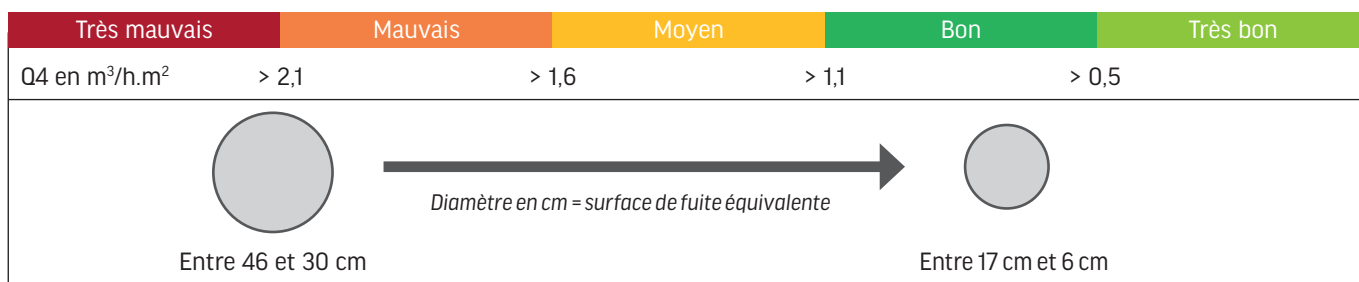
## L'ÉTANCHÉITÉ À L'AIR AVANT ET APRÈS TRAVAUX

Pour le bâtiment, les travaux ont permis d'atteindre un bon niveau d'étanchéité à l'air.

> Le résultat du test effectué après travaux montre un résultat global Q4 = 1,1 m<sup>3</sup>/h.m<sup>2</sup>.

**Avant travaux : 8**

**Après travaux : 1,1**



**Objectif CLIMAXION**

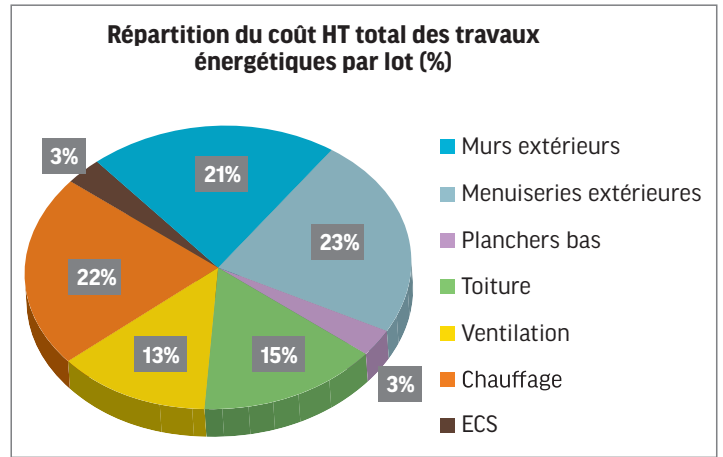
Si menuiseries changées : Q4 < 1,2

# APPROCHE ÉCONOMIQUE

Le projet représente un coût total hors taxes de **348 220€ HT**.

Les **travaux de rénovation énergétique du bâtiment** représentent **30%** du coût total de l'opération, soit **105 000€ HT, ce qui équivaut à :**

> Un coût travaux de **1 640€ par m<sup>2</sup>** de SDP.



PLAN DE FINANCEMENT		
SUBVENTIONS	Région Grand Est	74 858€
	DETR	127 576€
	Conseil départemental	37 991€
	CA de Saint-Dié	15 330€
AUTOFINANCEMENTS		92 465€
<b>TOTAL</b>		<b>348 220€</b>

La Région Grand Est a attribué une **subvention de 74 858 €** pour ce projet dont :

- 52 688€ pour la rénovation énergétique
- 10 426,21€ pour la chaudière à granulés

## LE MOT DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Le but de notre projet était de se conformer aux normes d'accessibilité en vigueur et de proposer à nos administrés un accès PMR à la mairie. Nous avons étudié le projet dans sa globalité, de manière à réutiliser judicieusement les locaux de l'ancienne mairie et à isoler thermiquement le bâtiment qui ne l'était pas du tout.

Nous avons également voulu repenser votre système de chauffage en remplaçant la chaudière au fioul par une chaudière à pellets. Nous avons également refait la distribution du chauffage et avons installé des compteurs calorifiques pour la mairie, le nouveau logement et l'école située à côté.

La baisse de consommation d'énergie nous a permis de faire un réel gain financier jusqu'en avril 2022. Le prix du pellet ayant doublé, cet investissement nous a permis en 2023 de ne presque pas augmenter nos dépenses, qui auraient explosées si nous n'avions pas fait ces travaux. Concrètement, les frais de chauffage ont diminué d'environ 30% jusqu'en avril 2022, malgré l'augmentation de notre surface chauffée. L'école, non rénovée, est également chauffée par cette chaudière. Les conseils de **CLIMAXION** et du bureau d'études Terranergie nous ont permis de mener notre projet sereinement, en choisissant les bons matériaux (laine de bois pour l'isolation des murs et de la toiture) et des solutions efficaces. En complément de l'aide à la rénovation, nous avons pu bénéficier des aides **CLIMAXION** pour le remplacement de nos 2 chaudières fioul par des chaudières à pellets (aides pour les chaudières : mairie 10 426 € en 2020 et salle polyvalente 13 389 € en 2019). Nous avons également été accompagnés pour la réalisation d'audits énergétiques sur nos bâtiments communaux.

**CONTACT DU MAÎTRE D'OUVRAGE : Mairie de Saint-Remy : 03 29 42 03 34**

Plus d'infos sur [www.climaxion.fr](http://www.climaxion.fr)

La Région Grand Est et l'État accélèrent la transition énergétique

<p>anticiper • économiser • valoriser</p>	Financé par :	
	<p>Liberté Égalité Fraternité</p>	<p>AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE</p>